



DOSSIER PEDAGOGIQUE SUR L'EXPOSITION

Nous proposons deux formats dans ce dossier :

- **Une trame pédagogique sur l'ensemble de l'exposition pour les enseignants (d'HG /Lettres/ Lettres-Histoire / Arts plastiques / Histoire des Arts (option et spécialité) et**

- **Deux fiches ciblées avec un questionnaire adapté aux élèves** afin de permettre la visite en autonomie soit en individuel soit en groupe.

Le questionnaire sur les œuvres ne suit pas un ordre chronologique. Il est préférable d'effectuer cette visite de l'exposition soit pendant le déroulement du chapitre en classe soit à l'issue de la séquence. En effet, les élèves n'auront pas une vision globale de la période.

Ces fiches sont à imprimer par vos soins pour une utilisation dans le musée.

Vous trouverez dans le plan de visite une cocarde qui vous permettra de faire le lien des œuvres de l'exposition avec celles des collections permanentes du musée. Ce plan est à demander à l'accueil.

Exposition conçue en partenariat avec le musée Carnavalet - Histoire de Paris.

Le public concerné est celui de cycle 4 au collège et cycle 5 au lycée (aussi bien général, professionnel et technologique).

I. LA REPUBLIQUE UN NOUVEAU REGIME POLITIQUE

A. LA NAISSANCE DE LA REPUBLIQUE

1793-1794 : l'An II de la République, une année que la mémoire collective retiendra sous le nom de « La Terreur ».



Jeanne-Louise Vallain, dite Nanine, *La Liberté*, 1794. Huile sur toile.
Vizille, musée de la Révolution française, domaine de Vizille. Dépôt du musée du Louvre.

Après avoir vécu le « tourbillon révolutionnaire » de 1793-1794, la peintre Nanine Vallain ne perd pas espoir et représente sous les traits d'une jeune femme qui paraît émue, la Liberté : un objectif toujours poursuivi par les révolutionnaires.

La plupart du temps, les allégories féminines de la Liberté sont peintes par des hommes. Vraisemblablement exposé au club des Jacobins, ce tableau d'une femme peintre, Nanine Vallain, défend une vision sereine, fondée sur les armes, l'autorité et la loi. Sur la pierre, les dates du 14 juillet et du 10 août, la devise « À nos frères morts pour elle » ou encore la pyramide proposent une brève histoire de la liberté. Une histoire aussi bien ancrée dans le temps court de la Révolution que dans le temps long de l'humanité

→ **EN COMPLEMENT :**

→ **Fiche sur le tableau sur le site du musée**

<https://musees.isere.fr/sites/portail-musee-fr/files/inline-files/MRF-HistArts-Liberte.pdf>

REPERES HISTORIQUES

Frise chronologique de la première République 1792/99

Frise chronologique de l'An II de la République 1793-1794

B. MISE EN PLACE ET INSTALLATION DE LA CONVENTION

La Convention est la nouvelle assemblée en 1791

En 1789 déjà, la rédaction de la Constitution avait été précédée de la célèbre Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Après l'abolition de la royauté, ces textes fondateurs sont réécrits pour installer la République.

- **Table de la Constitution et table des Droits de l'Homme pour la salle des séances de la Convention nationale, 1793**

Ces deux grandes affiches sont des documents historiques, accrochés dans la Convention nationale (l'équivalent de notre actuelle Assemblée). Il s'agit de prêts exceptionnels du musée Carnavalet, où elles sont habituellement conservées.

Adoptée avec la première Constitution républicaine de la France par la Convention le 24 juin 1793, la nouvelle Déclaration des Droits de l'Homme de 1793 se veut plus révolutionnaire que celle de 1789, plus égalitaire surtout. De nouveaux articles sont consacrés au droit à l'instruction, à l'assistance, au travail ou encore au bonheur. On peut lire l'article 1^{er} : « Le but de la société est le bonheur commun ».

La Convention fonde la première République et l'organise de 1792 à 1794.

Elle est divisée entre différents groupes politiques : les Girondins, les Montagnards et une majorité de députés de la Plaine ou du Marais.

C. LA GUERRE SOUS LA CONVENTION

Elle vote la mort de Louis XVI guillotiné le 21 janvier 1793. Cette exécution choque les rois d'Europe qui s'allient pour attaquer la République française de tous côtés.

La France déclare la guerre aux frontières et doit faire face à la guerre civile. L'armée devient un instrument au service de la Convention et pratique la terreur dans les départements

En 1793 la Convention décrète la « levée en masse » : tous les hommes de 18 à 25 ans célibataires ou veufs sans enfants sont contraints de rejoindre l'armée. 300 000 citoyens de 18 à 40 ans sont réquisitionnés, ce qui provoque de nombreuses émeutes.

Dans l'Ouest de la France, la Vendée se soulève : royalistes et républicains s'affrontent. Une nouvelle levée en masse est décrétée à l'été, alors que Toulon est prise par les Anglais et que le Nord est occupé. A Nantes, la répression du mouvement contre-révolutionnaire est particulièrement violente. Partout en France, et notamment à Lyon, des insurrections éclatent à la suite de l'éviction du parti girondin.

Pour faire face à ces menaces, la Convention nationale, désormais aux mains du parti montagnard, transforme Paris en un vaste arsenal militaire et instaure un nouvel ordre policier.

- **Étendard « Aux armes citoyens, formez vos bataillons », 1793**

Fabriquée en tissu et en papier peint, cet étendard, qui sert aussi probablement d'écusson, est un objet familier dans l'univers visuel révolutionnaire. Dans le médaillon central, une phrase tirée de *La Marseillaise* invite les citoyens à s'engager pour défendre la patrie en danger. Entouré d'une couronne civique, encadré par les trois couleurs, il est surmonté d'un bonnet phrygien à cocarde. Si son usage et son emplacement sont incertains, son message est très clair : le peuple en armes est le meilleur garant de la liberté. Au revers, l'inscription « Notre union fait notre force » a été découverte.

- **Fusil de chasse, modèle 1777, avec inscription sur la crosse « Lartaut, rue Pavée-des-Arts n°17, section de Marat »**

- **Trois gouaches de Jean-Baptiste Lesueur (1749-1826)**

Pour mieux comprendre le quotidien des Français en Révolution, nous avons la chance de conserver une série de gouaches peintes et découpées par Jean-Baptiste Lesueur, un artiste vraisemblablement proche du parti des girondins. Cette série de 80 œuvres, de style plutôt naïf, relate les principaux événements qui se sont déroulés entre 1789 et 1807. Le musée Carnavalet nous prête pour l'exposition 7 gouaches, sélectionnées sur le thème des festivités républicaines, des difficultés économiques, du contrôle des populations et du contexte de guerre.

1. Atelier de fabrication de fusils

Gouache sur carton découpé et collé sur une feuille lavée de bleu, 1792-1795

Une grande animation règne dans cet atelier d'armement : la forge est rougeoyante, les ouvriers travaillent le métal avec leurs limes et leurs tenailles, leurs marteaux et enclume. Au milieu de la scène, un militaire vérifie la qualité du canon. L'effort de guerre bat son plein.

2. S'exercer au canon

3. Citoyen arrêté car suspecté

II. LA REVOLUTION AU QUOTIDIEN état d'urgence et société nouvelle

A. LA VIE ECONOMIQUE

Héritage de l'Ancien régime, la situation économique de la France est dramatique : les circuits sont totalement désorganisés et les pénuries alimentaires menacent.

- **Bizard, *Garde nationale protégeant une cargaison de sucre, huile sur toile, 1792***

Ce tableau présente une scène d'émeute populaire, dans une rue de Paris. La garde nationale, milice de citoyens créée en 1789, cherche à rétablir l'ordre en empêchant le pillage de denrées. Ici, il s'agit de pains de sucre, qu'on aperçoit brisés au sol. A la fin du XVIII^e siècle, grâce à ses colonies, la France était devenue le premier producteur de sucre au monde. Mais la guerre civile qui éclate à Saint-Domingue entraîne une forte hausse des prix, très mal vécue par la population qui dénonce les accapareurs et les spéculateurs. Liens avec le cours sur l'esclavage et St Domingue et Toussaint l'Ouverture et la première abolition de l'esclavage.

- **Assignats**

Créés pour remédier au manque de monnaie métallique, les assignats sont un moyen de paiement en papier. Ils sont « assignés » : celles et ceux qui les acceptent savent qu'ils sont garantis par les biens mobiliers ou immobiliers que la République confisque à l'Église, aux nobles exilés ou au Domaine royal. Avec la guerre, les liquidités sont de plus en plus rares : imprimés en très grand nombre, les assignats perdent de la valeur. Les prix s'envolent. Les assignats deviennent le symbole d'une révolution qui s'emballe.

Ces billets sont reconnaissables sur les deux gouaches de Lesueur présentées à proximité :

- ***Scène dans une menuiserie (Une citoyenne ouvrière du Faubourg du Temple)***

Une ouvrière sans emploi, après avoir trouvé un assignat de 25 francs et s'être mise en quête de son propriétaire, le restitue à un menuisier lui aussi sans ouvrage et père de quatre enfants. La femme est heureuse de sa bonne action, en faveur d'un homme encore plus démuné qu'elle. Lesueur véhicule ainsi une image positive du peuple : malgré le contexte, il est capable d'honnêteté et d'entraide.

B. LA VIE SOCIALE : Unifications des mesures

Au-delà de la gestion de l'urgence, la République met en œuvre un projet de régénération de la France. Système métrique, calendrier révolutionnaire, enseignement... on supprime toute référence à l'Ancien régime et à la religion catholique.

- **Le calendrier républicain (ou calendrier révolutionnaire)**

Entré en vigueur le 15 vendémiaire an II (6 octobre 1793), ce calendrier a pour date initiale le 1^{er} vendémiaire an I (22 septembre 1792), lendemain de l'abolition de la monarchie. Utilisé pendant toute la Première République, y compris la période du Consulat, et au début du Premier Empire jusqu'en 1806, il est aboli par Napoléon I^{er} pour des raisons pratiques et idéologiques.

→ **EN COMPLEMENT : Sur le site des Archives départementales de l'Isère vous trouverez le dossier suivant :**

https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/02%20Calendrier_0.pdf

→ **EN COMPLEMENT :**

<https://histoire-image.org/etudes/systeme-metrique-decimal>

- **Abraham Louis Breguet (1747-1823), Pendule squelette à trois roues et deux poids, laiton doré et argenté, acajou, 1793-1794**

Cette horloge républicaine donne l'heure révolutionnaire : le cadran est passé de 12 heures à 10 heures (système décimal). Elle indique également la date, selon les calendriers républicain et grégorien. Il s'agit d'une pendule dite « squelette », ses mécanismes n'étant pas dissimulés.

- **Boussole des poids et mesures, métal cuivreux, papier imprimé, après 1793**

Avant la Révolution, les Français utilisaient plus de huit cents types de mesures différentes. En 1793, de nouvelles unités, définies en fonction de la longueur du méridien de la Terre et à partir du système décimal, sont rendues obligatoires : les citoyens ont jusqu'au 1^{er} juillet 1794 pour s'habituer au mètre et au kilogramme, à l'aide d'étalons expédiés dans les municipalités.

Les nouveaux législateurs instaurent un système universel de mesures.

EN COMPLEMENT : Sur le site des Archives départementales de l'Isère vous trouverez le dossier suivant :

https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/03%20Poids%20et%20mesures_0.pdf

C. LA VIE CULTURELLE ET RELIGIEUSE

Le rejet des symboles rappelant l'Ancien régime s'étend aux emblèmes de la royauté et de la religion. Beaucoup de biens culturels sont détruits. Mais beaucoup d'autres sont protégés, alimentant les collections des premières politiques publiques du patrimoine.

- **Hubert Robert (1733-1808), *La Violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis, en octobre 1793*, huile sur toile, 1793**

Spécialiste de la peinture de paysage, Hubert Robert est fasciné par la fuite du temps et la chute de la civilisation. Son œuvre nous invite à méditer sur le sens d'une inquiétante modernité. La scène présentée ici illustre l'exhumation des dépouilles des anciens souverains ainsi que la démolition des sculptures à leur effigie, suite à la décision prise par la Convention nationale le 1^{er} août 1793. Des ouvriers sortent les

cercueils de la crypte à l'aide de longues échelles. Au-dessus de cette galerie souterraine éventrée, éclairée par une lumière zénithale, s'élèvent les murs gothiques de la basilique de Saint-Denis, nécropole des rois de France. Ce « vandalisme », terme inventé par l'abbé Grégoire à cette période, est fermement dénoncé, dans le camp même des Montagnards.

- **Le Peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, gravure coloriée, 1794**

Après avoir mené une importante politique de déchristianisation et instauré le culte de la Raison, certains Révolutionnaires (dont Robespierre) souhaitent malgré tout conserver une spiritualité, une « religion républicaine ». **Le culte de l'Être suprême est ainsi instauré en mai 1794.**

Le 8 juin 1794, la fête de l'Être suprême est célébrée à Paris. Les autorités tentent de s'appuyer sur le lien religieux pour attacher les citoyens à la République. Au culte des martyrs de la Liberté et à celui de la Raison s'ajoute désormais celui de l'Être suprême, dieu d'une religion naturelle, universelle et accessible. Organisée par Jacques-Louis David, la fête parcourt Paris, célébrée comme la ville de la Régénération. Aux Tuileries, Maximilien Robespierre met le feu à la statue de l'Athéisme. Au Champ-de-Mars, une montagne célèbre la puissance naturelle du peuple en révolution. Cependant, ce culte ne dure pas.

→ **EN COMPLEMENT : Les cultes révolutionnaires de l'An II : les fêtes et croyances**

<https://histoire-image.org/etudes/fete-etre-supreme-champ-mars-20-prairial-ii-8-juin-1794>

III. LE GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE : UNE JUSTICE D'EXCEPTION

A. LE TRIBUNAL REVOLUTIONNAIRE

Doc 1 La loi des suspects

Article 1 : Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens suspects qui se trouvent dans le territoire de la République et qui sont encore en liberté seront mis en état d'arrestation.

Article 2 : Sont réputés suspects :

1- Ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie* ou du fédéralisme** et ennemis de la liberté (...).

3- Ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme*.

4- Les fonctionnaires suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou par ses représentants.

5- Les nobles, les maris, les femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution.

6- Ceux qui ont émigré du 1er juillet 1789 au 8 avril 1792, bien qu'ils soient rentrés en France. »

Décret du 17 septembre 1793.

* *C'est-à-dire de la royauté*

** *C'est-à-dire des Girondins*

*** *C'est-à-dire une attestation de bonne conduite, au format de poche, qui permet de circuler sans être inquiété. Celui qui l'avait en sa possession avait rempli ses devoirs civiques.*

DOC 2 : le tribunal révolutionnaire



- **Insigne de juge du Tribunal révolutionnaire, vers 1793**

B.DES PEINES CAPITALES DE LA TERREUR AU RENVERSEMENT DES MONTAGNARDS

Paris se couvre de prisons. En un an et demi, un accusé sur deux est condamné à mort. Parmi les plus connus de la période : la reine déchuée Marie-Antoinette, les députés Danton et Desmoulins ou encore l'avocat grenoblois Antoine Barnave.

L'une des prisons à Grenoble se situe à Sainte-Marie-d'en-Haut. (Actuel musée Dauphinois) pendant la période révolutionnaire.

- **Pierre-Antoine Demachy (1723-1807), *Une exécution capitale, place de la Révolution* (actuelle place de la Concorde à Paris), huile sur papier marouflé sur toile, vers 1793**

Les exécutions à la guillotine sont fréquemment organisées le jour même du jugement prononcé au Tribunal révolutionnaire. Comme sous l'Ancien Régime, elles prennent la forme de spectacles : savamment mises en scène, elles déploient une pédagogie de l'effroi pour dissuader les oppositions à la Révolution. Désormais, il ne s'agit plus de faire durer les supplices, mais de démontrer l'inflexibilité du nouvel ordre républicain. Parce qu'elles revêtent de forts enjeux politiques et qu'elles fascinent le public, les exécutions inspirent de nombreuses images et anecdotes, souvent inventées de toutes pièces pour justifier la mise à mort ou, au contraire, la condamner discrètement.

- **Porte de cellule, provenant de la prison Saint-Lazare à Paris**

En face de nous, nous avons l'évocation d'une des nombreuses prisons parisiennes : la prison Saint-Lazare, dont les conditions d'enfermement sont décrites par cette lourde porte, par un tableau d'Hubert Robert et par le portrait de l'un des gardiens, Joseph Cange.

- **Fer de guillotine (lame)**

Ce fer de guillotine est particulièrement rare. Les lieux et conditions de son utilisation ne sont pas connus. Massif, l'objet de métal et de bois dégage une impression de puissance : contrairement à la hache, la guillotine a la réputation de ne jamais rater son coup et de ne pas faire souffrir inutilement les condamnés. Paradoxalement, la mécanique infaillible de l'instrument inspire aussi un sentiment d'inhumanité en contradiction avec les idéaux progressistes des Lumières qui l'avaient vu naître. En 1793-1794, certains la surnomment « le rasoir national » ou même « la sainte Guillotine ».

- **William Hamilton (1751-1801), Marie-Antoinette quittant la conciergerie le 16 octobre 1793, huile sur toile, 1794**

Arrêtée le 10 août 1792, la reine Marie-Antoinette est incarcérée au Temple puis à la Conciergerie, où elle est gardée à vue dans sa cellule pendant soixante-seize jours. Le 16 octobre 1793, elle en est extraite pour être jugée puis guillotinée. Les malheurs de la famille royale ont suscité un vif mouvement de sympathie en Angleterre, où de nombreux émigrés s'étaient réfugiés. Plusieurs séries de gravures illustrant la captivité et la mort du roi et de la reine furent éditées et diffusées à travers toute l'Europe. Hamilton peint ici Marie-Antoinette en martyre chrétienne, accompagnée par un prêtre. L'isolement théâtral de la reine déchu est rendu par la luminosité de sa robe blanche se détachant sur les valeurs sombres qui l'entourent.

La majorité des victimes de la période sont néanmoins fusillées.

En 1793-1794, le sort d'un accusé sur deux est donc la mort...

En thermidor an II (juillet 1794), une partie des Montagnards, alliés à d'autres députés, cherchent à sortir de cette dynamique répressive et sanglante.

Alors qu'une embellie militaire semble se profiler avec la victoire de Fleurus le 26 juin 1794, il est temps, pour certains, d'amorcer une transition vers un régime capable de mieux respecter les libertés et de contenir plus efficacement le peuple. Pour y arriver, il s'agit de trouver des coupables et d'imposer une réécriture de l'histoire. Dénoncés comme les seuls responsables de ce qui est pour la première fois appelé la « Terreur », Robespierre et ses proches sont les cibles prioritaires de cette campagne d'épuration et de dénigrement, au cours de laquelle naissent mille légendes.

- **Les derniers moments de la Convention montagnarde : l'épisode des 9 et 10 thermidor en gravures (à lire de droite à gauche)**

- **Décret de la Convention nationale, 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : Robespierre et son entourage sont mis hors la loi**

- **Robespierre, Couthon et Saint-Just sont déclarés traîtres à la Patrie, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794)**

- **Journée du 10 thermidor an II (28 juillet 1794) : Robespierre blessé, allongé dans l'antichambre du Comité de Salut public**

- **La Mort de Robespierre (28 juillet 1794)**

Les images des 9 et 10 thermidor an II (27-28 juillet 1794) forment la légende de la « chute » de Robespierre. La veille, il était monté à la tribune de la Convention pour défendre son programme : maintien du régime d'exception, renouvellement du Comité de sûreté générale et pleins pouvoirs au Comité de salut public, pourfendant les députés modérés, sans les nommer. La nuit suivante, Paris est en ébullition. Le 9 thermidor, il ne parvient pas à remporter l'adhésion de la Convention, qui le déclare hors la loi et le fait arrêter. La seconde gravure se situe le lendemain : Robespierre gît sur la table de l'antichambre du Comité de salut public avant son exécution aux côtés de 21 autres robespierristes.

La « légende noire » de Robespierre est immédiatement organisée et répandue : elle légitime la vague d'exécutions (une centaine en trois jours) et la réaction politique des mois suivants.

La fin de la Terreur ne suit pas immédiatement l'élimination de Robespierre : si la plupart des prisonniers sont libérés dans les jours qui suivent, une véritable épuration politique se déroule pendant l'été et l'automne et mène à ce qu'on appelle la « Terreur blanche » l'hiver suivant. Mais si le mouvement populaire est frappé par cette « réaction thermidorienne » et les très nombreux actes de vengeance, la Convention n'en continue pas moins à réprimer les tentatives contre-révolutionnaires.

Et après ? Les thermidoriens et la difficulté de finir la Révolution...

La Convention thermidorienne est le nom donné à la troisième et dernière période de l'histoire de la Convention nationale, entre juillet 1794 et octobre 1795. Elle marque le retour au pouvoir des modérés libéraux.

La Convention adopte le 22 août 1795 la constitution de l'an III, qui met en place le régime du Directoire. Elle organise les élections d'octobre 1795, après lesquelles elle s'autodissout, mettant fin au gouvernement révolutionnaire.

Le Directoire est en place durant la Première République, à partir d'octobre 1795 jusqu'au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il tire son nom du « directoire » c'est-à-dire l'ensemble des cinq directeurs, chefs du gouvernement entre lesquels le pouvoir exécutif et les ministres sont répartis, pour éviter la tyrannie d'un seul homme.

Le Directoire prend fin avec le coup d'état du 18 brumaire : organisé par l'un des Directeurs, Emmanuel-Joseph Sieyès et exécuté par Napoléon Bonaparte.

Repères chronologiques

1793

21 janvier : exécution de Louis XVI

Février / mars :

1^{ère} coalition des monarchies européennes contre la France

Emeutes dans tout le pays.

Février

- déclaration de guerre à l'Angleterre, formation de la 1^{ère} coalition contre la France
- levée de 300 000 hommes

Mars

- émeutes dans le pays, insurrection en Vendée
- Comité de salut public
- création du Tribunal révolutionnaire

Avril / mai

- conflit entre Montagnards et Girondins
- en régions : soutien aux Girondins
- à Paris : manifestations aboutissant à l'arrestation des chefs de la Gironde

24 juin : vote de la Constitution de l'an I

Eté

- prise de Valenciennes par les Autrichiens
- prise de Toulon par les Anglais
- levée en masse
- Triumvirat au Comité de salut public : Robespierre, Couthon, Saint-Just
- 1^{ère} destruction des tombeaux de Saint-Denis
- création du Musée du Louvre
- loi instituant le nouveau système des poids et mesures
- 10 août : fête de l'Unité et de la Réunion de la Nation

4-5 septembre

- lois des suspects
- loi du Maximum général
- arrestation des « Enragés », réclamant plus de démocratie directe

22 septembre : jour 1 de l'an II de la République

Octobre

- adoption du calendrier révolutionnaire
- le gouvernement est déclaré « révolutionnaire » jusqu'à la paix
- procès puis exécution des 41 députés girondins
- 16 octobre : exécution de Marie-Antoinette

Novembre

- culte de la Raison, manifestations déchristianisatrices
- dissensions dans les rangs montagnards

Décembre

- loi sur la centralité du gouvernement révolutionnaire (pleins pouvoirs)
- loi rendant l'éducation obligatoire et gratuite, pour les filles et les garçons

1794

Janvier

- décret relatif à l'instauration d'une bibliothèque publique dans chaque district

Février

- 4 février : abolition de l'esclavage dans l'ensemble des colonies françaises
- décret prévoyant la distribution des biens des suspects aux plus pauvres

Mars

- commission pour la création de l'Ecole polytechnique
- élimination des Hébertistes par le comité de salut public

Avril

- procès et exécution de Danton et des dantonistes

Mai

- institution du culte à l'Etre suprême

Juin

- loi de prairial réorganisant le Tribunal révolutionnaire en supprimant les droits de la défense (« grande terreur »)
- victoire française de Fleurus
- création de l'Ecole militaire « de Mars »

Juillet

- 8, 9 et 10 thermidor : chute, arrestation et exécution de Robespierre et de ses proches.

Août

- Abrogation de la loi de prairial
- Renouvellement du personnel du Tribunal révolutionnaire
- Réorganisation du gouvernement révolutionnaire. Les Commissions exécutives sont mises chacune sous l'autorité d'un des Comités de la Convention.

21 septembre 1794 : dernier jour de l'an II de la République

Lexique

République

Le 21 et 22 septembre 1792, la monarchie est abolie et la première République française est proclamée. Le pouvoir est désormais exercé par les députés, élus au suffrage universel masculin.

Constitution de 1793 et Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Le 24 juin 1793 est adoptée une nouvelle constitution, avec pour préambule une nouvelle Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle consacre des droits fondamentaux : égalité, liberté, sûreté, propriété, et devoir d'insurrection en cas de violation des droits du peuple par le gouvernement.

Assemblée de la Convention nationale

Après l'abolition de la royauté, les pouvoirs du nouveau régime républicain sont concentrés dans l'Assemblée, qui prend un nouveau nom : la Convention nationale. 749 députés la composent.

Première abolition de l'esclavage

Après des révoltes à Saint-Domingue pour l'application de leurs droits civiques, les esclaves proclament leur émancipation. Une délégation de députés est envoyée à Paris. La Convention décrète l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises le 4 février 1793. Le vote valide après-coup l'abolition que les esclaves ont obtenu de haute lutte.

Commune de Paris

La Commune de Paris est composée d'un maire, d'un Conseil général de 144 citoyens élus et d'un Corps municipal, constitué de 48 officiers élus parmi les membres du Conseil. Cette administration gère les

subsistances et approvisionnements, la police, les domaines, finances et contributions, les établissements publics et les travaux publics.

Population parisienne

En 1793, Paris est la ville la plus peuplée de France, et la deuxième d'Europe après Londres. Sa population est plutôt jeune, concentrée dans le Marais et dans le quartier des Halles. Un peu plus des deux tiers des personnes qui habitent la ville sont nées hors de Paris.

Instruction

À partir du 29 Frimaire an II (19 décembre 1793), les écoles de la République sont publiques, gratuites et obligatoires. Les instituteurs et institutrices des écoles primaires forment les futurs citoyens. À l'été 1794, on compte 13.560 élèves à Paris.

État d'exception

Par le décret du 10 octobre 1793, la Convention nationale confie les pouvoirs au Comité de Salut Public. Il définit les grandes orientations du gouvernement, administre la France en guerre, impulse et surveille l'activité du tribunal révolutionnaire. Paris centralise alors toutes les exécutions capitales de la France.

Journées du Thermidor (9, 10, 11 Thermidor an II)

Le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), les députés mettent Robespierre et ses proches en accusation. Ils sont guillotinisés le lendemain. Le 11 Thermidor II et les jours suivants, près d'une centaine de « robespierristes » subissent le même sort.

RESSOURCES

Sites de référence pour l'histoire des arts

- **Histoire des arts** (ministère de la Culture)
- **Panorama de l'art** (Réunion des musées nationaux)
- **L'histoire par l'image** (Réunion des musées nationaux / ministère de la Culture)
- **Éduthèque** (ministère de l'Éducation nationale réservé aux enseignants, avec leur login professionnel)
- **Institut national d'histoire de l'art** (ministère de la Culture)
- **Canal-U** (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
- **Ressources pédagogiques proposées par le musée Carnavalet :**
https://www.carnavalet.paris.fr/sites/default/files/2023-01/la_revolution_francaise_a_paris.pdf

Bibliographie

La Politique de la Terreur ,Essai sur la violence révolutionnaire 1789-1794 de Patrice Gueniffey, édition Gallimard octobre 2003.

Anatomie de la terreur (2015) de Timothy Tackett

The Coming of the Terror in the French Revolution, Version française, édition du Seuil 2018.

Penser les échecs de la Révolution française de Jean-Clément Martin , édition Taillandier, octobre 2022.

Nouvelle histoire de la Révolution française de Jean-Clément Martin , édition Perrin octobre 2012.

La Terreur, Vérités et légendes de Jean-Clément Martin, septembre 2017, édition Perrin.

Lesueur gouaches révolutionnaires, collections du musée Carnavalet de P. de Carbonnières , édition Musée Carnavalet Histoire de Paris

Trois questions à Jean-Clément Martin, historien, spécialiste de la Révolution française et membre du comité scientifique

En quoi cette année de la Révolution française située entre 22 septembre 1793 au 21 septembre 1794, l'an II est-elle une année particulièrement importante ?

Plus que toute autre année de notre histoire nationale, l'an II, qui court exactement entre ces deux dates du calendrier révolutionnaire, du premier Vendémiaire au cinquième « jour complémentaire », est une année exceptionnelle, et même mythique.

Les « soldats de l'an II », qui ont repoussé l'ennemi aux frontières tout en étant mal chaussés et avec la faim au ventre, font partie de la légende militaire; le gouvernement conduit par le Comité de salut public, traversé par des luttes politiques paroxystiques, est considéré, dans le monde entier, comme un modèle ou comme un enfer ; la diversité des projets sociaux, économiques, scolaires mais aussi architecturaux, scientifiques a bouleversé la vie quotidienne, de la suppression de l'esclavage à l'emploi des montgolfières ; le recours à la violence politique a fait disparaître les principaux hommes politiques et s'est abattu sur des populations jugées, pour une raison ou une autre, contre-révolutionnaires, ravageant la Vendée...

Tout cela a sidéré littéralement les contemporains, en France comme en Europe, donnant naissance à un débat qui n'est toujours pas achevé, plus de deux siècles plus tard.

Pourquoi l'expression de « Terreur », longtemps et parfois encore utilisée pour évoquer ce moment de l'histoire, est-elle discutée/contestée aujourd'hui ?

« La Terreur » est la preuve de cette sidération. En septembre, la Convention, après discussion, ne mit pas « la Terreur à l'ordre du jour ». Robespierre affirma à plusieurs reprises qu'il était hostile à cette mesure, encore la veille de sa chute. Au sens strict, il s'est agi d'un gouvernement d'exception, concentrant tous les pouvoirs, exécutif, parlementaire, judiciaire, suspendant les élections, utilisant des groupes violents, employés dans les « armées révolutionnaires » pour réduire des oppositions réelles ou suscitées, avant de les réprimer voire de les éliminer à leur tour.

Les compagnons de Robespierre, devenus ses rivaux et ses vainqueurs, l'accusèrent peu après son exécution d'avoir installé « la Terreur » et d'en avoir été le principal responsable. Ils accompagnèrent cette invention de la répression systématique des « terroristes » -le mot naît alors- faisant oublier leurs rôles et satisfaisant l'opinion. Ils donnèrent aussi aux penseurs du politique la possibilité de faire de « la Terreur » une période originale, caractéristique de « la Révolution française », négligeant toutes les crises extrêmes ayant affecté d'autres pays.

Le recul pris par l'exposition permet d'apprécier les débats toujours animés autour de « notre » terreur de l'an II.

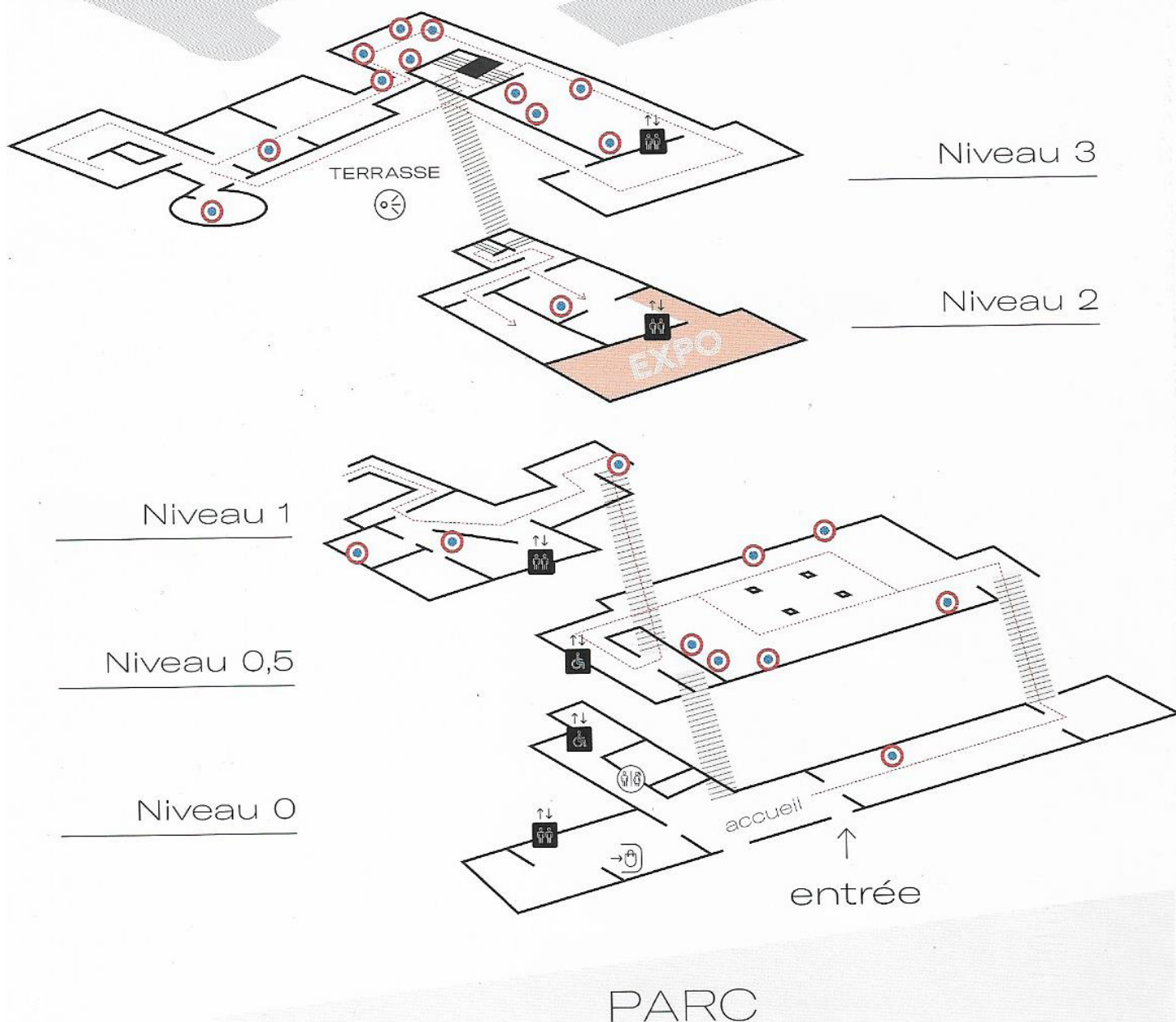
Pouvez-vous nous expliquer ce que l'exposition apporte de nouveau sur cette année révolutionnaire ?

Ce qui est révolutionnaire dans l'exposition, s'il est possible de parler ainsi d'une entreprise culturelle collective destinée au public le plus large, c'est son ouverture à toutes les dimensions de la vie des Parisiens de l'an II. Elle met en perspective tous les bouleversements extraordinaires et dramatiques survenus, que ce soit à propos de la place des femmes ou de la présence des populations de couleur, en montrant les mutations des écoles comme des musées, en suivant la création des monnaies ou du système métrique, en donnant une attention à la circulation des animaux, le tout sans oublier les réalités sinistres des cimetières et de la guillotine.

En faisant le tour de l'un des épisodes les plus importants et les plus terribles de l'histoire parisienne et nationale en l'inscrivant dans la banalité de la vie quotidienne, ses grandeurs et ses servitudes, ses difficultés et ses angoisses, l'exposition permet de comprendre la grande complexité de cet an II, toujours vivant dans notre tradition.



RETROUVEZ TOUT AU LONG
DU PARCOURS, EN SUIVANT
LES COCARDES, DES ŒUVRES
ÉVOQUANT L'ANNÉE 1793-1794



DOMAINE DE VIZILLE
MUSÉE DE LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE



Soyez nos ambassadeurs,
suivez-nous sur



04 76 68 07 35
domaine-vizille@isere.fr
musees.isere.fr



COLLEGE

Histoire - Classe de 4^e

Thème 1 : Le XVIII^e siècle. Expansions, Lumières et révolutions

- **La Révolution française et l'Empire : nouvel ordre politique et société révolutionnée en France et en Europe.**

Histoire des arts

L'histoire des arts est enseignée dans le cadre :

- des enseignements des arts plastiques et d'éducation musicale ;
- de l'histoire et de la géographie, non comme illustration ou documentation de faits historiques mais comme une dimension d'histoire et de géographie culturelles, par l'étude périodisée des circulations, des techniques, des sensibilités et des modes de vie ;
- du français, en s'appuyant notamment sur l'étude de grands textes littéraires, poétiques, critiques et dramatiques, de l'Antiquité à la période contemporaine, avec leurs transpositions cinématographiques ou leur mise en spectacle ;
- des langues vivantes, dont elle enrichit à la fois la dimension culturelle et le lexique de la description, des couleurs, des formes, des techniques et des émotions.

Au programme : L'art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850)

LYCEE

Programme de première générale

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Ressources d'accompagnement en histoire

<https://eduscol.education.fr/document/23434/download>

Programme d'histoire-géographie de première technologique

Thème 1 : L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)

Ressources d'accompagnement en histoire

<https://eduscol.education.fr/document/23437/download>

Programme d'histoire-géographie de la classe de seconde professionnelle

Second thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804)

Ressources d'accompagnement en histoire

<https://eduscol.education.fr/document/25930/download>

Lien avec l'EMC

Ressources d'accompagnement en EMC

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel934_annexe_ok.pdf